

Findings

Bulletin d'information sur
les meilleures pratiques

38492
BANQUE MONDIALE



N° 132 Janvier 2007

Sénégal : le projet national d'infrastructures rurales (PNIR)

Les objectifs du projet – un crédit équivalant 28,5 millions de dollars US pour la période 2001 – 2005 – consistaient à : (i) améliorer la capacité de l'administration locale décentralisée ; (ii) créer des mécanismes participatifs et décentralisés pour sélectionner, financer et mettre en œuvre des programmes ruraux d'investissement communautaire ; (iii) renforcer les institutions nationales qui appuient la décentralisation ; et (iv) mettre en œuvre des infrastructures de base dans un certain nombre de communautés rurales choisies. Le projet était conçu comme un programme de prêt adaptable (PPA) pour appuyer un programme en trois phases pendant une période de 12 ans. La première période de 4 ans serait utilisée pour tester et mettre en place des mécanismes en vue d'une planification et d'une mise en œuvre durables d'infrastructures décentralisées, pour renforcer la capacité des communautés rurales d'exploiter et d'entretenir des investissements et pour renforcer les institutions nationales chargées de la décentralisation. La première phase devait également inclure un programme pour améliorer les routes communautaires intra-rurales et tester les stratégies d'entretien.

Impact sur le terrain

Dans le cadre du fonds d'investissement local, chacune des 110 communautés rurales financées a mis en place son propre forum de gestion communautaire qui a géré le processus de planification, de formulation et de mise en œuvre de microprojets. A la fin du projet, 850 microprojets avaient été mis en œuvre dont 677 au titre du fonds d'investissement et 183 au titre du fonds d'appui à l'innovation. Le menu des microprojets financés par le projet comprenait 298 projets d'approvisionnement en eau, 141 écoles, 140 centres et postes de santé, 114 projets d'élevage, 60 projets de promotion d'activités féminines, 34 pour l'agriculture, 21 pour la jeunesse et les sports, 24 pour le commerce et 18 projets divers. Chaque communauté rurale a formulé 7 à 8 projets au lieu des 2 à 3 initialement prévus.

- La mise en œuvre de la composante infrastructures a incombé entièrement aux administrations locales qui ont fait appel à la participation locale, fourni des contributions de contrepartie et signé des contrats avec des contractuels locaux privés en complète conformité avec les directives consignées dans les manuels de mise en œuvre.

- Les administrations locales ont fourni presque 16% (2,5 millions \$ US) du fonds d'investissement local. Puisque la mise en œuvre impliquait le personnel sectoriel et le transfert du personnel – enseignants, infirmiers/infirmières, etc. – elle s'est effectuée rapidement dans le souci de rendre pleinement fonctionnelles les infrastructures qui devaient en résulter. Les communautés bénéficiaires ont mis en place des comités d'entretien et réservé des fonds pour l'exploitation et l'entretien.
- Les études menées durant la mise en œuvre du projet ont identifié des problèmes essentiels et proposé des réformes en matière de gestion fiscale et financière. Les études sur les transferts financiers en faveur des administrations locales (AL) et sur les réformes visant à élargir l'assiette d'imposition ont été achevées. Le gouvernement a pleinement adopté les recommandations et convenu de la manière de les mettre en œuvre.
- Un cadre stratégique a été élaboré for la Direction des administrations locales, facilitant ainsi la transformation de l'association nationale des présidents de conseils ruraux en une association plus globale de conseillers ruraux.
- Grâce aux ressources de l'IDA, et au co-financement du FIDA, 247 Km de routes ont été réhabilités dans 26 communautés rurales. Les fonds de l'OPEP et de la BAD ont financé des routes dans 94 communautés rurales. Ces activités ont un pour résultat principal un meilleur accès aux marchés et aux services sociaux.
- Une stratégie nationale de transport rural a été finalisée et adoptée par le gouvernement.
- Un système décentralisé totalement opérationnel pour le transfert des ressources publiques aux administrations locales a été mis ne place. Tous les fonds de projet affectés aux administrations locales ont pu être transférés grâce à un système de trésorerie publique.
- Les revenus fiscaux des communautés rurales de la zone du projet se sont multipliés par 2,8, leurs revenus et recettes fiscales ont augmenté de 4,1% et 2,8% respectivement.
- De plus, le pouvoir d'achat des ménages bénéficiaires a augmenté de 6,8%.
- Le partenariat établi entre le projet, le département de la trésorerie publique et les autorités locales constitue à présent un véhicule que d'autres bailleurs de fonds pourront utiliser à l'avenir.
- Un système de suivi et d'évaluation a été mis en place et une évaluation indépendante de l'impact du projet a été sous-traitée par l'UCP et effectuée conjointement par une université sénégalaise et une université française. L'équipe de recherche a rassemblé des données grâce à des enquêtes annuelles auprès des ménages et elle a documenté les impacts du projet, qui a permis d'ajuster la mise en œuvre à la lumière des leçons apprises.
- Une étude d'impact, effectuée à l'aide d'enquêtes par panel auprès de 850 ménages durant la période 2002-2005, a révélé des améliorations sensibles des conditions de vies des ménages bénéficiaires. Les revenus des ménages dans les zones cibles du projet avaient augmenté de 25%. L'impact du projet comprend également des améliorations dans le domaine de la santé, ainsi qu'une amélioration perceptible du poids et de la taille des enfants âgés de moins

de 3 ans.

- Les coûts se sont réduits progressivement en ce qui concerne les diagnostics participatifs et l'élaboration des plans locaux de développement, des plans d'investissement annuels, des plans locaux de formation et des plans locaux de communication grâce au recrutement d'agents de mobilisation communautaire pour remplacer les ONG et les consultants qui avaient été initialement embauchés. La gestion quotidienne des affaires locales a également connu un impact positif grâce au recrutement d'assistants communautaires pour aider les présidents de communautés rurales.

Leçons apprises

- Pour être efficace, la décentralisation doit être multisectorielle. Il n'est pas pratique d'installer un tel projet dans un ministère technique – le soutien politique, qui dépasse celui des ministères techniques, est crucial. Cette leçon a été reflétée dans la conception de l'opération complémentaire.
- La décentralisation est un effort à long terme et global, qui requiert que de nouveaux systèmes soient mis en place et que les employés soient formés et convaincus pour accepter le changement.
- Le processus de planification des besoins du gouvernement doit être modifié pour refléter une approche de la base vers le haut qui reflète l'importance du développement local dans le contexte du développement national.
- La durabilité dépend du degré auquel les bénéficiaires assimilent le processus. L'aptitude des administrations locales à planifier, mettre en œuvre et suivre les investissements à l'aide de processus participatifs dépend de leur aptitude accrue à mobiliser des fonds et à entretenir un niveau élevé de mobilisation communautaire.

Cet Infobrief est extrait du Rapport d'achèvement de l'exécution n°.36451. Pour plus d'informations, envoyez un email à : Moctar Thiam : Mthiam@worldbank.org